

Rapport de suivi de la bourse Harry Boothman de l'ACPL

Nom :	_____		
Adresse :	_____		
Ville :	_____	Province:	_____
Code postal :	_____	Téléphone - Bur. :	_____
Cell :	_____	Rés.:	_____
Adresse courriel :	_____		
Employeur actuel :	_____		
Titre de l'emploi actuel :	_____		

Montant du financement approuvé : _____ \$

La date limite de remise du rapport de suivi est dans les trois (3) mois suivant la date d'achèvement de la possibilité de perfectionnement professionnel.

Veillez partager ce que vous avez appris et fournir un résumé de la possibilité de perfectionnement professionnel à laquelle vous avez assisté grâce au soutien de la bourse Harry Boothman. Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins promotionnelles dans les communications de l'ACPL. Veuillez limiter votre réponse à 250 mots. Les sujets potentiels recommandés comprennent :

- Une brève description de la possibilité de perfectionnement professionnel et de ses activités
- Une description de vos résultats d'apprentissage escomptés et comment ils ont été atteints.

- L'identification de la façon dont vous allez utiliser à l'avenir les compétences et les connaissances acquises lors de cette possibilité de perfectionnement professionnel.
- Le partage des façons dont vous avez profité de votre participation à ce programme de bourse.

Veillez joindre des pages supplémentaires au besoin.

Veillez fournir un résumé des sources de financement et des dépenses encourues. (S'il vous plaît joindre les reçus pour justifier vos dépenses)

Sources de financement

(sélectionnez tout ce qui s'applique)

Bourse de l'ACPL _____ \$
 Aide personnelle _____ \$
 Aide de l'employeur _____ \$
 Subventions _____ \$
 Autre (veuillez préciser) _____ \$

Total _____ \$

Dépenses

(sélectionnez tout ce qui s'applique)

Frais d'inscription _____ \$
 Livres et manuels _____ \$
 Déplacements _____ \$
 Hébergement _____ \$
 Autre (veuillez préciser) _____ \$
 Taxes _____ \$

Total _____ \$

Signature du candidat : _____

Veillez retourner ce formulaire rempli à :

*Bourse Harry Boothman de l'ACPL
1180 Walkley Road, Ottawa, ON, K1V 2M5*

Ou par courrier électronique à: info@cpra.ca

La date limite de remise du rapport de suivi est dans les trois (3) mois suivant la date d'achèvement de la possibilité de perfectionnement professionnel.